

BULLETIN

DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
18 RUE DIDEROT TEL 15.85 OU 11.54

Première série ---N° 2 Prix 3 F Bulletin trimestriel - Septembre 1971



Place de la République

Gravure de 1840

SOMMAIRE

Premiers pas	page 1
Le théâtre romain (suite)	page 2
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 4
Arles et secteur sauvegardé	page 10
Le port d'Arles	page 12
Contes du Pays d'Arles... Lambour de Graveson	page 15

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
18 RUE DIDEROT TEL 15.85 OU 11.54

PREMIERS PAS

Notre association a fait ses premiers pas, et chacun s'émerveille de la voir déjà si solide et si active.

Notre bulletin a reçu de nombreux encouragements et, bien entendu, quelques critiques. Celui que nous vous présentons aujourd'hui fait un effort pour y répondre en étant moins sévère et plus varié, dans la limite du nombre de pages imposées.

Nous remercions notre imprimeur qui nous offre une qualité de papier supérieure à celle prévue.

Nos contacts avec l'extérieur se sont concrétisés par deux réceptions. Le 13 juin, nous avons accueilli sept architectes autrichiens qui venaient faire une étude sur le secteur sauvegardé d'Arles. Le 27 juin, nous recevions les Amis du Vieux Chambéry.

Au cours d'une soirée d'animation avec vues et film sur Arles, nous avons procédé à un dialogue constructif dans une ambiance très cordiale. Notre bibliothèque s'est enrichie d'ouvrages anciens qui nous ont été donnés par diverses familles arlésiennes, et par des cartes postales du Vieil Arles qu'un de nos amis a récupérées sur le marché aux puces de Paris.

La liste des dons est ouverte. Nous la publierons en fin d'année.

Nous avons rencontré Marie Mauron, une de nos marraines, qui suit nos efforts avec intérêt.

Yvan Christ, critique d'art bien connu, nous a répondu avec enthousiasme pour donner son accord et offrir sa collaboration.

Notre prochain bulletin vous parlera de notre comité de parrainage où se côtoient les meilleurs noms de la littérature française et provençale.

Les travaux à la Genouillade arrêtés pendant les vacances reprennent avec ardeur sous les conseils éclairés de MM. Van Migom et Rouquette. Les monuments historiques nous accordent leurs crédits pour réaliser une grille de clôture et de protection.

Enfin, notre grande satisfaction du trimestre écoulé fut d'avoir été reçus en audience par monsieur le maire d'Arles et d'avoir pu lui exposer nos projets.

(À suivre page 17)

LE THÉÂTRE ROMAIN (1)

(SUITE)

4) LES LIEUX RÉSERVÉS AUX SPECTATEURS

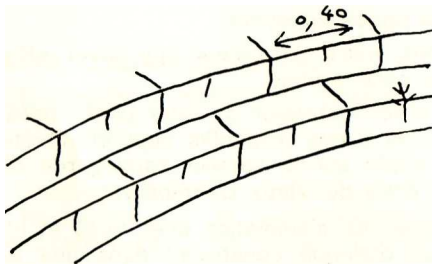
Les gradins de l'orchestre : ils comprenaient deux parties :

1) l'une, horizontale, souvent dallée de marbre comme à Arles, Athènes, Pompéi.

2) l'autre composée d'une ou de plusieurs rangées de gradins en pierre, larges et bas.

Seuls les gradins d'orchestre recevaient des sièges mobiles, places d'honneur, le centre restant vide sûrement pour ne point gêner les spectateurs placés en arrière. Les autres gradins, ne recevant point de sièges, permettaient d'être surélevés.

La cavea : l'ensemble des gradins, dépassant légèrement la demie circonférence. Hauteur 0,40 m ; la largeur, 0,80 m en bas, diminue à mesure qu'ils s'élèvent de sorte que ceux du dernier **maenianum** n'ont plus que 0,72 m. La séparation des places était indiquée par des petits traits gravés à la partie supérieure de la face des gradins. Un signe particulier en forme de fougère établit une division pour 5 places, la largeur de chaque place atteint 0,40 m.



Accès : on accédait à ces places par des passages horizontaux et par des escaliers conduisant à chaque niveau. Pour Arles, le théâtre non adossé à une colline a le dessous de sa cavea bâti en entier comme dans un amphithéâtre.

Le premier maenianum (série de gradins comprise entre deux précincts (2) y est desservi par le bas, par le milieu et le haut. Le deuxième, par le bas et le haut, et le troisième par le bas. Chacun d'eux a ses escaliers distincts permettant aux spectateurs qui y circulent de ne pas se gêner avec ceux des autres maeniana.

Le premier compte vingt gradins, le deuxième neuf, comme à Orange, le troisième en compte quatre (cinq à Orange). Au pied du gradin inférieur il en existe un plus étroit pour les pieds.

Grandes salles : le public avait accès aux galeries circulaires de chaque étage et du rez-de-chaussée par deux grandes salles qui flanquent la scène. Un plafond de bois recouvrait ces salles. C'était des espèces de foyers où on pouvait se rendre par grosses pluies ou à l'entr'acte.

Loges : il nous reste à parler des deux loges qui se trouvaient au dessus des grandes entrées. Elles étaient de plain pied avec la première précinct.

(1) Voir le bulletin n° 1 d'avril 1971.

(2) Voies d'accès aux gradins.

Ces loges, places d'honneur, étaient décorées de sculptures. Des escaliers particuliers y conduisaient. C'est à la porte des grandes entrées (Aditus maximum) que commençaient les revêtements de marbre qui se poursuivaient sur l'orchestre.

Velum : les spectateurs étaient abrités du soleil et du vent par le velum, toile maintenue par des cordages attachés autour du théâtre au moyen de mâts portant des poulies. On en retrouve les traces nettement sur certains gradins. Ce velum joignait le toit du portique supérieur de la cavea et celui de la scène.

À Arles, un détail particulier : le premier gradin inférieur est percé d'un certain nombre de trous ronds qui paraissent avoir reçu des mats pour soulager ce velum. À côté de ces trous, le deuxième gradin en porte de plus petits qui ont dû servir à attacher les cordes de ces mats.

Acoustique : quelles dispositions les Romains employèrent-ils après les Grecs ?

a) La cavea : forme circulaire comme celles des ondes qui partant du centre atteignent simultanément tous les niveaux, évitant les échos. Arrivées en haut, elles étaient renforcées et rabattues par le toit en bois du portique supérieur dont les colonnes les brisaient.

b) D'un autre côté, l'acteur était muni d'un véritable porte-voix qui était son masque scénique. Derrière lui, le « frons scaenae » renvoyait le son sans échos. Sous les pieds, le plancher en bois entraînait en vibration, de même qu'au dessus, le toit du proscenium (bâtiments antérieurs de la scène comptés entre l'orchestre et le frons scaenae) rendait une bonne sonorité.

Les spectateurs : nous parlerons seulement de leur rang dans le théâtre. Ce classement était très rigoureux.

1^{er} maenianum a) Gradins d'honneur 76 places environ. Ils étaient réservés à Rome, aux sénateurs. Ils devaient donc être donnés aux décurions dans les colonies.

b) Les premiers gradins de la cavea : ils étaient réservés aux chevaliers à Rome, et en province aux « equitatus Romani a plebe », c'est-à-dire aux chevaliers qui étaient les premiers à sortir de la plèbe et qui n'avaient jamais géré de magistrature équestre et ne faisaient pas partie de la Curie.

À Arles, le gradin inférieur présente deux places plus larges que les autres. À qui étaient-elles réservées ? Nous n'avons pu le découvrir.

c) Une grande inscription de l'amphithéâtre d'Arles cite les « severi Augustales » aussitôt après les chevaliers. Ces « severi Augustales » tenaient un grand rôle dans les assemblées provinciales qui se tenaient à Lyon pour les trois Gaules, à Narbonne pour la Narbonnaise, pour rendre hommage au culte de CÉSAR et de Rome, qui tendait à diviniser l'Empereur (le premier ayant reçu cette marque d'honneur étant AUGUSTE).

2^e maenianum : nous n'avons pas d'indications précises. D'après la « Lex Julia Theatralis » on peut penser qu'il était réservé à la plèbe.

3^e maenianum : toujours d'après la « Lex Julia Theatralis », on y place les « publati », le bas peuple et les femmes peu recommandables.

Occupants des loges : Lex Julia Theatralis

a) À droite : l'Empereur (s'il est là) et le donateur des jeux.

b) À gauche : l'Impératrice et les vestales (à Rome seulement).

J.P. BARATON

(À suivre)

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - I -

DE LA PRÉHISTOIRE À LA CONQUÊTE ROMAINE (1)

Datation	EN ARLES ET EN PROVENCE
2000 av. J.-C. période appelée généralement protohistoire	<p data-bbox="434 304 866 331">Chapitre - I - La Préhistoire (suite)</p> <p data-bbox="357 371 943 448">Peu à peu ces Ibères seront eux-mêmes refoulés par une autre vague de populations indo-européennes, les Ligures.</p> <p data-bbox="357 456 943 533">Leur origine est très controversée. Ils fondèrent vraisemblablement les cités de Graveson, Arles et les Baux.</p> <p data-bbox="357 544 943 620">On trouve également leurs traces dans les grottes de Calès, dans celles de Gémenos et de Lascours.</p> <p data-bbox="357 628 943 1123">Les populations de cette période nous ont laissé de nombreux témoignages de leur civilisation, principalement par la construction de monuments mégalithiques et le creusement des hypogées. La région d'Arles offre les plus remarquables spécimens d'hypogées. Elle était à cette époque recouverte de marécages aux eaux profondes et très poissonneuses. Seules étaient habitées les collines de Montmajour, du Castellet et de Cordes notamment. Là, les hommes campaient, chassaient et honoraient leurs morts. Ils construisaient d'énormes tombes creusées dans le sol et couvertes de dalles impressionnantes. On peut encore admirer quatre de ces caveaux artificiels et une tranchée funéraire à ciel ouvert. Toutes se trouvent entre la colline de Cordes et Fontvieille. De nombreux objets retrouvés sur place attestent que les morts étaient ensevelis avec leurs parures d'or, de jade, de serpentine et de pierres précieuses.</p> <p data-bbox="357 1166 943 1374">Mais les monuments mégalithiques sont la principale expression de la culture des populations du Néolithique en Provence, On en trouve soixante et un. Citons entre autres les pierres levées de Vauvenargues et d'Aix, le dolmen de Draguignan, l'enceinte de Pontévès, le tumulus de Rouët, le groupe exceptionnel de la vallée de la Siagne,</p>

(1) Voir le bulletin n° 1 d'avril 1971

ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE

Cette époque est caractérisée en Europe par l'existence des tombeaux mégalithiques (dolmens, menhirs, cercueils de pierre) et l'apparition de fortifications des cités primitives.

Apparition également des inhumations collectives en chambres sépulcrales dans des grottes naturelles ou dolméniques.

Monuments et découvertes archéologiques

On travaille le cuivre en Espagne.

Apparition des gobelets profonds ou beakers et de la poterie mégalithique. Statuettes des déesses mères du site de Glanum près de St-Rémy de Provence.

Statuettes des sanctuaires d'Entremont et de Roquepertuse. Stèles funéraires de Lauris et à l'est d'Orgon.

Peintures rupestres de Tourves dans le Var, d'Ollioules dans la grotte Chébo, dans les Grottes du Verdon et surtout celles du Mont Bego entre St Martin de Vésubie et Tende.

Poteries et armes de Baldouin près de St Rémy.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
<p>L'Âge du Bronze 2000 à 1000 ans av. J.C.</p> <p>L'Âge du Fer 1^{re} période de 1000 à 600 ans av. J.C.</p>	<p>entre les localités de Grasse, Saint-Vallier, de Thiey, d'Escragnolles, de Mons, de St Césaire et de Cabris, le groupe de la Haute Vallée de l'Argens.</p> <p>Les Ligures fortifiaient volontiers leurs cités construites sur des pitons rocheux et les transformaient ainsi en camps retranchés (oppidum) tels les Baumes de Venisse, le Castellar près de Cadenet et le Castelleras près de Monnieux.</p> <p>Il existe dans le département des Bouches-du-Rhône une vingtaine d'oppida ligures. Citons les Baux. Gordes, le Castellas de Roquefavour et le Camp d'Entremont près d'Aix. On en compte une quarantaine dans les Alpes Maritimes et une vingtaine dans le Var.</p> <p>Le bronze pénètre en Provence par l'intermédiaire des commerçants venus du Moyen-Orient. Ce sont d'abord les Phéniciens et plus tard les Rhodiens. Le rôle de ces étrangers se borne au commerce sous la forme d'échange entre les denrées du cru et les objets provenant de l'Orient (tissus, armes de bronze, bijoux, etc.).</p> <p>Les trois principaux comptoirs Phéniciens de la Méditerranée occidentale sont Rhoda (devenu Rosas en Espagne) Rhodanusia (actuellement Beaucaire) et le troisième sur l'emplacement actuel de Saint Gilles.</p> <p>De beaux vestiges de cette époque ont été mis à jour dans les grottes des Fées et du Castellet non loin d'Arles.</p> <p>Arrivée des Celtes en Provence.</p> <p>Les Phéniciens, les Étrusques (peuples d'Italie du Nord-Ouest) et les Rhodiens font un actif commerce sur les nombreuses voies d'eau de Provence. (Rhône, Durance, Ouvèze, Gardon et Cèze).</p> <p>Toutes ces rivières étaient plus importantes et plus régulières que de nos jours.</p> <p>L'industrie du fer est active dans la vallée de l'Arc (région Aixoise). Mines abandonnées de Fourrières, Trets, Peynier, Saint-Savournin et Mimet.</p>

<p align="center">ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE</p>	<p align="center">Monuments et découvertes archéologiques</p>
<p>L'apparition du bronze constitue un véritable tournant dans le devenir de l'humanité. La découverte de ce métal (alliage de cuivre 85% et d'étain 15%) est attribuée aux peuples du Proche-Orient, aux environs de 2500 ans av. J.C.</p> <p>Ce nouveau matériau va permettre un développement inattendu de la technique et de l'art. Avec lui apparaissent l'épée, le casque, le bouclier, le chariot tiré par le cheval et l'araire. L'or est utilisé en abondance en bijouterie.</p> <p>Transformation sociale importante avec l'apparition des artisans forgerons et orfèvres et l'exploitation des minerais notamment en Bretagne et en Angleterre (étain) et en Espagne (cuivre).</p> <p>Cette époque connaît les premières explorations du monde méditerranéen tentées notamment par les Phéniciens (originaires du Liban actuel) qui s'installent à Chypre (l'île du cuivre - Kupros) à Rhodes, à Malte, en Crète et en Espagne.</p> <p>Le fer se substitue peu à peu au bronze. La France est un pays riche en minerai de fer et en forêts de chênes permettant la transformation de ce minerai.</p> <p>Beaucoup d'immigrants attirés par cette richesse font leur apparition sur notre territoire et notamment les Celtes. Ils proviennent de Hongrie et de Bavière.</p>	<p>Armes, haches, rasoirs agrafes et bijoux divers (bracelets, anneaux de cheville, bague, pendentif) poignard de type chypriote à nervure médiane provenant de tumuli à Auriol dans la vallée de l'Huveaune.</p> <p>Céramiques et poteries notamment tessons d'amphores provenant des fouilles sous-marines et de celles de l'oppidum de Tamaris. Céramiques fines et objets de bronze et de fer. Bracelets, rasoirs, bassines dans les tumuli de la nécropole du Plan d'Aups et du coteau des Adrets dans la Sainte Baume.</p>

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
<p>2° période de 600 à 125 ans av. J.C.</p>	<p style="text-align: center;">CHAPITRE II — LES GRECS EN PROVENCE</p> <p>À cette époque les Phéniciens perdent beaucoup de leur hégémonie dans la Méditerranée occidentale et les Carthaginois s'apprêtent à prendre le relais du commerce en provenance de l'Orient. En outre les Hellènes et particulièrement les Rhodiens viennent de plus en plus nombreux sur les côtes de Provence et essaient tout autour de l'étang de Berre (le Stoma, Lavalduc, Citis, Entremer). Leur influence s'étend de la Camargue à Sainte-Victoire, des Alpilles à la mer.</p> <p>Les grands courants commerciaux vers le Nord et vers le Languedoc passent par Arles et les comptoirs de l'actuelle région marseillaise, notamment ceux de Paléopolis, Aréna, Maire, Pomègue, Ratonneau, Frioul et If.</p> <p>Arles en particulier est la porte septentrionale de l'étain. Aussi quand commence en l'an 600 l'histoire officielle de la Provence, il ne s'agit nullement d'une génération spontanée et des villes comme Arles sont déjà prospères.</p>

<p align="center">ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE</p>	<p align="center">Monuments et découvertes archéologiques</p>
<hr/> <p>776 ans av. J.C. création des Jeux Olympiques</p> <hr/> <p>753 ans av. J.C. date traditionnelle de la fondation de Rome</p> <hr/> <p>Cette période est dominée par la colonisation hellénique sur tout le pourtour de la Méditerranée. Par contre le reste du pays qui sera la Gaule est envahie par les Celtes en nombre croissant. Ils viennent d'Allemagne. C'est un peuple guerrier qui domine et assimile les autochtones. L'un de leur chef, le roi des Bituriges (Bourges) Ambigatos apparaît comme le premier roi de notre histoire. Ses fils vont fonder Milan et atteignent le Danube. La domination celtique s'étend jusqu'en Asie mineure.</p> <p>Le culte druidique se répand sur la majeure partie de notre pays.</p> <p>Les grecs de Provence vont commercer jusqu'en Bourgogne et en Franche-Comté. Ils monopolisent le trafic des vases et des amphores.</p> <p>Ils introduisent également en Gaule la culture de la vigne.</p> <p align="right">M. BAILLY</p>	<p>Poteries d'origine rhodienne découvertes à St Blaise à l'oppidum de l'Arquet au Cap Couronne, au Mont Garon de Sanary, au Castelan d'Istres.</p> <p>Découverte d'un casque corinthien parmi les vestiges de l'antique enceinte des Baux.</p> <p>Poteries grises phocéennes dans les fouilles du Fort St Jean à Marseille et au Baou Raoux (oppidum situé entre Aix et Marseille)</p> <p align="right">(à suivre)</p>

Arles et Secteur sauvegardé

Le secteur sauvegardé... quel est-il, que représente-t-il, quels sont ses buts ?

Telles sont les questions que bon nombre d'Arlésiens se posent (tout au moins ceux qui ont connaissance de l'existence de ce secteur).

45 ha de vieille ville, compris entre les quais du Rhône, le Bd Émile Combes, le Bd Georges Clemenceau, et le Bd des Lices ; telle est la délimitation du Secteur sauvegardé dont l'étude fut confiée, par les ministères des Affaires culturelles et de l'Équipement, à M. PATOUT.

Je connais les Arlésiens, (c'est dire que je me connais bien moi-même), ils aiment savoir à qui ils ont à faire et quoi de plus normal.

Beaucoup pensent, et je comprends leur sentiment, pourquoi a-t-on confié cette étude à un architecte PARISIEN ? À ceux-ci, je répondrai que M. PATOUT est, de tempérament tout au moins, plus méridional que certains d'entre nous.

Il étudia aux côtés de MM. HERBE et ZEHRFUSS divers projets en Tunisie, et y séjourna de nombreuses années.

« La gentillesse d'un passage de l'ombre à la lumière » disait M. PATOUT, parlant de sa maison restaurée fort judicieusement à Tourtour dans le Var et où la réalisation de plusieurs patios dénote avec quelle sensibilité il était possible de se servir du soleil dans la conception d'un habitat.

En ce qui me concerne, les deux années de collaboration à l'élaboration du plan de sauvegarde, m'ont permis de voir avec quel amour, et quelle énergie, M. PATOUT mena son étude, et combien grande étaient son ambition et son optimisme.

Pourtant il convient de dire que pendant des années, qu'à t-on véritablement fait pour la vieille ville ? Pas grand-chose... c'est dire que tout était à faire.

Après une étude analytique de son secteur dont il publia un rapport fort détaillé, M. PATOUT établit le plan directeur de sauvegarde à l'échelle du cadastre devant servir en fait de véritable plan d'urbanisme ainsi qu'un rapport définitif décrivant et réglementant ce plan.

L'établissement de ce plan permanent de sauvegarde fut conçu en fonction de trois principes qui sont dégagés de l'étude analytique et qui sont d'ordre esthétique économique et sociologique. Ce sont :

1°— Conserver au secteur sauvegardé son unité architecturale comme contexte indispensable aux monuments historiques qui font sa renommée.

2°— Garder et préciser le rôle de centre vital que le secteur sauvegardé devra assurer dans l'ensemble de l'agglomération d'Arles pour l'avenir proche et lointain.

3°— Doter les constructions destinées à l'habitation des équipements en accord avec les règlements d'hygiène et de salubrité que l'on est en droit d'attendre d'un habitat, afin de redonner aux Arlésiens le goût de leur ville restaurée et rénovée.

Ce plan est déposé depuis 1968 dans les divers ministères. La municipalité possède également un exemplaire du plan permanent de sauvegarde ainsi qu'un double de l'étude complète.

Mais alors me direz vous, où en est-on ?

Le plan est en instance d'approbation, néanmoins une zone dite opérationnelle d'un demi hectare environ a été proposée. Cette zone englobait (pour tracer schématiquement) les rues de l'Hôtel de ville, Balechou, Diderot, des Arènes, Vernon. Il est évident que la mise en chantier de ce secteur opérationnel serait un élément très important de persuasion vis-à-vis de la population du Secteur sauvegardé qui saisirait et s'associerait plus étroitement à la réalisation de cette opération de restauration dans la mesure où elle serait le témoin d'un exemple concret. D'autant plus que les îlots proposés englobent des édifices importants, et architecturalement très intéressants (dont certaines restaurations sont en cours).

Pourtant le caractère sociologique que représente une telle superficie de vieille ville semble primer dans la mesure où, suivant une enquête parcellaire que nous avons menée dans le quartier de la Roquette, sur 169 logements, 112 sont sans salle de bains, (2/3 des logements) tandis que 4 logements sont sans WC et que 9 logements ont un WC commun.

Comme le disait fort justement dans le précédent bulletin M. Garagnon, nous ne sommes pas des inconditionnels du passé. Il convient donc de dire que même si certains quartiers, certains îlots ne présentent pas un caractère architectural certain, ce n'est pas une raison suffisante pour ignorer l'insalubrité qui va croissante et ne voir qu'une issue dans un travail de bulldozer (voir Séville, quartier de Santa Cruz).

Vouloir s'étendre davantage, serait peut-être mal venu, et je crois que l'on ne peut que souhaiter vivement, l'approbation de ce plan de sauvegarde pour remédier aux maux dont souffre depuis trop longtemps notre bonne vieille ville.

Dans un prochain bulletin nous verrons plus en détail les objectifs du règlement de sauvegarde.

Roger CORNILLON

LE PORT D'ARLES

L'accueil fait au réveil des « Amis du Vieil Arles » prouve l'attachement de nos concitoyens par leur naissance ou par adoption, à l'histoire, aux monuments, aux traditions de notre ville.

Fidèles à l'esprit d'Émile Fassin, nous nous efforçons de mieux leur faire connaître cette histoire, de leur dire la gloire de leurs monuments, de les emmener dans des rues pittoresques et curieuses qu'il faut conserver, d'attirer leur attention sur les belles façades trop longtemps négligées et qu'il ne faut pas mutiler par des rénovations sans contrôle.

Nous essaierons aussi d'élaguer les broussailles du folklore où la fantaisie altère si souvent la vérité.

Évoquons aujourd'hui l'époque vivante et colorée où la protection nécessaire mais si disgracieuse des quais, ne préservait pas encore notre vieille cité des colères du Rhône.

Aussi longtemps qu'elle demeura l'une des plus importantes voies commerciales du Midi de la France, notre ville connut l'animation bruyante et colorée des grands ports méditerranéens. De la porte Génive à la porte Notre Dame, de Trinquetaille au portail des Châtaignes, les bateaux de toutes formes, de toutes voilures, de tous pavillons s'amarrèrent chaque jour à nos estacades. Les gabares de Nice lourdement chargées de sable, les fines barques espagnoles pleines d'oranges vermeille bordaient les grosses tartanes génoises aux grandes voilures teintés d'ocre et les sveltes brigantins d'Alger.

Sur le quai, les marchands juifs de la rue Neuve (1) s'affairaient autour des riches Vénitiens dont les solides frégates apportaient d'Orient les précieuses soies de Chine, les étoffes de Perse fleuries et glacées, les ballots d'Indienne multicolore. Des saïques grecques, des polacres du Levant à la voile brune et carrée, l'antique corporation des portefaix débarquait les vins de Chypre et de Samos. Les matelots catalans aussi querelleurs que les napolitains au long bonnet rouge, chargeaient dans leurs pinques et leurs felouques le bois d'olivier, le foin et les moutons de Crau.

Et dans cette ondulante forêt de mats qui craquent, de poulies qui grincent, de haubans qui se tendent, de drisses qui sifflent dans le vent et que domine la flamme verte et pointue des hauts caramoussails, glissent blanches et rapides comme de souples mouettes, les longues voiles des cent allèges d'Arles qui faisaient flotter sur toutes les côtes de la méditerranée, notre drapeau d'azur au lion assis et hérissé d'or.

La flottille de pêche aussi était nombreuse, avec ses grosses « bettes » sans quille et ses petites barques aux rames luisantes. Quel mouvement sur le port ! Quelle animation en poissonnerie ! Les magasins du quai, les entrepôts de la rue des Salines, s'emplissaient de marchandises de toutes sortes... les chargeurs, les armateurs, les maîtres charpentiers discutaient des réparations ou du fret des navires... les dialectes, les costumes de tous les pays se mêlaient dans les rues étroites de la Roquette, et que de belles histoires on racontait sous le vieil orme de la place Génive, ou dans les petits cabarets de Senebier ou de Baudanoni.

Les enfants écoutaient ravis la description des beaux pays où les oiseaux sont de toutes les couleurs et riaient bien fort quand on parlait des grands nègres... Mais craintifs, ils laissaient les pâtisseries grecques toutes ruisselantes d'huile et de miel quand on parlait du Barban.

Les jeunes gens écoutaient plus recueillis, plus attentifs aux récits tour à tour héroïques et plaisants des matelots halés, calleux et propres comme le pont de leurs bateaux, puis un jour ils s'en allaient avec eux vers ces rivages lumineux qui sentent le poivre et la résine.

La navigation pourtant n'était pas sûre à cette époque, et les entreprises de corsaires augmentaient beaucoup les dangers de la mer. Nos jeunes seigneurs le savaient... Ne voyaient-ils pas souvent le grand étendard de Malte remonter fièrement le Rhône, menant au grand Prieuré d'Arles les riches cargaisons reprises aux pirates et les esclaves arrachés aux Turcs ?

De telles aventures tentaient leur courage et comme les quatorze Porcellet, les Aigière, seigneurs aussi de la Roquette, quittaient leur agréable maison pavée et lambrissée de marbre au coin de la rue St Laurent; les douze chevaliers de l'Estang-Parade dont l'orgueilleuse devise « Plus haut que les astres » se lit encore sur une vieille porte, hélas bien mutilée par les fureurs révolutionnaires, dans l'ombre de la petite rue, qui, seule rappelle leur nom, les Crose-Lincel, dont l'antique demeure de la rue des Visitandines (2) a été entièrement détruite par les bombardements de 1944... Plus de cent gentilshommes arlésiens prenaient aussi la blanche Croix de Malte, et, sur les indomptables galères de l'Ordre, veillaient sans relâche à la sécurité de leurs frères du peuple d'Arles embarqués sur les bateaux de pêche ou de commerce.

Ils payaient chèrement parfois leur vaillance ! Les Chevaliers de Châteauneuf-Mollégès, de Brunet, de Castillon trouvaient sur les côtes de Barbarie ou dans de sanglants abordages une mort glorieuse... Le riche seigneur de Barras dont le somptueux hôtel abrite aujourd'hui les oeuvres de Saint Vincent de Paul, les puissants Porcellet, devenaient esclaves des infidèles...

Paul Antoine de Quiqueran, neveu du grand prieur dont le cénotaphe orne une chapelle de l'église Saint Césaire vivait onze ans chargé de chaînes dans la tour de Constantinople et s'évadait en sautant à la mer...

Que de faits héroïques nous pourrions raconter ! Que de noms nous voudrions dire ! Qui parmi nous connaît seulement ce Bernardin de Balbs marin si fameux du XVI^e siècle si puissant qu'il avait à lui seul une vraie flotte de guerre et traitait d'égalité avec les princes et les rois ?

Quand le 16 juillet 1720 Alexandre Saverien naquit à la Roquette d'une famille de petite noblesse, le port d'Arles n'avait rien perdu de sa prospère activité. Les pilotes allaient chercher les bateaux étrangers aux difficiles passes du Rhône, et les marchands de tous les pays discutaient toujours sur nos quais... Le jeune Alexandre se mêlait volontiers aux enfants qui sautaient de barque en barque et grandissait parmi les matelots de la rue St Nicolas. Il se passionna vite pour les choses de la mer. Mais d'un caractère plus studieux qu'entreprenant, il se donna plutôt à la théorie qu'à la pratique de la navigation.

À peine avait-il achevé sous la conduite des pères Jésuites de fortes études dans leur collège de la rue Royale – aujourd'hui Museon Arlaten – qu'il publiait ses premiers ouvrages. Il n'avait que 22 ans et les savants de France et d'Angleterre appréciaient déjà l'étendue et la

profondeur de sa science. Nommé ingénieur du corps de la Marine à Toulon, puis professeur à Paris, il n'en continua pas moins ses remarquables recherches sur l'histoire de la construction des navires, « sur leur mature, sur la manœuvre des vaisseaux ». Les instruments qui servent à dresser une carte en mer, à mesurer le ciel.

Il étudiait aussi les mathématiques et la physique dont il dressa un « dictionnaire universel », le caractère des philosophes anciens et modernes, « l'histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences » et ses livres sont trop nombreux pour qu'on puisse tous les citer ici.

Les longs troubles qui suivirent 1709, le forcèrent à chercher un refuge paisible et il se retira près de Paris, à Nanterre, où il mourut le 23 mai 1805.

Bientôt l'application de la vapeur à la navigation allait changer bien des choses dans la marine. Les bateaux beaucoup plus grands ne purent plus remonter le Rhône et les ateliers du chemin de fer qui s'établirent au sud-est de la ville, ne compensaient pas l'immense perte que nous fit subir la ruine de notre port. Longtemps les capitaines marins défendirent courageusement les restes de notre flottille contre le « trust » ferroviaire.

Les Prat, les Mayon, les Sabarin et quelques autres soutinrent honorablement la réputation de nos anciens armateurs. Mais la lutte était inégale... les anneaux, les bornes du quai ne retinrent bientôt plus que quelques remorqueurs ou quelques pénelles, et la marine d'Arles si longtemps célèbre des ports du Levant aux côtes mauresques sombra toute entière dans l'oubli.

Que nous reste-t-il aujourd'hui de cette vie intense qui faisait de la Roquette, le cœur de notre ville ? Sans doute les « moussis » courent toujours dans la rue des Matelots ou des Pilotes, mais l'on ne donne plus le nom respecté de « patron » à ceux que leurs cheveux blancs ou leur notoriété rendent vénérables. La pittoresque maison des Marins est silencieuse au fond de sa petite cour et leur confrérie n'emplit plus l'église de Saint Césaire aux fêtes de Saint Nicolas dont la statue dorée s'ennuie maintenant au Museon Arlaten.

Les femmes inquiètes mais confiantes ne viennent plus le soir au coin de la rue Génive allumer la petite lampe aux pieds de l'antique Vierge des Marins, qui, appuyée sur l'ancre, symbole d'espérance et de sécurité contemple un Rhône presque désert. Et le modeste Savérien, si profondément attaché à toutes les traditions, à toutes les croyances de la mer, doit penser, du haut du ciel, que, sur la petite plaque bleue de l'ancienne rue des Bœufs ou de l'ancienne rue de l'Écorchoir, si près toutes deux de sa maison, son nom eût été aussi à sa place que ceux de l'Observatoire ou d'Arago que rien n'attache à notre Roquette, mais que la rue Saint-Nicolas n'aurait jamais dû perdre le nom du protecteur si longtemps vénéré de nos marins.

VAILHEN-REMACLE

- (1) Aujourd'hui rue du Docteur Fanton
- (2) Aujourd'hui rue du Port

Contes du Pays d'Arles...

Lambour de Graveson

Il y a bien longtemps – disons entre les deux guerres – un personnage officiel de Graveson eut son heure de gloire. Il s'appelait Lambour et était garde-champêtre à Graveson. Pauvre Lambour à qui il arriva des choses extraordinaires ! C'est mon grand-oncle Félix Serret qui me raconta son histoire, histoire qu'il tenait d'une certaine madame Rougnounas de Saint-Martin-de-Crau.

Lambour, « on le voyait venir de loin », comme disait notre cher Pagnol. C'était une sorte d'escogriffe dégingandé, maigre comme un fakir, barbu à rappeler le Moïse de Michel Ange et coiffé d'un vieux képi d'ancien garde national. C'était aussi le plus probe, le plus ponctuel et le plus zélé des gardes champêtres de France. Malheureusement pour lui, si la nature l'avait doté d'un abondant système pileux, par contre, elle s'était montrée des plus parcimonieuses quant à son intelligence ce qui lui fit commettre un tas de bêtises dans l'exercice de ses fonctions. Des gaffes il en fit des centaines, la plus célèbre étant celle des chiens. On en parle encore dans toute la Camargue, le Plan du Bourg, le Trébon et la Crau. La voici :

Un jour le préfet des Bouches-du-Rhône invita le maire de Graveson à prendre d'énergiques mesures préventives contre la rage qui sévissait dans les régions voisines. Le maire convoqua ses agents de police et son garde champêtre et leur dit :

— De nombreux chiens des villes voisines sont devenus enragés. Il faut donc que nous prenions sans retard les mesures nécessaires pour éviter que ce terrible fléau n'envahisse notre commune. En conséquence, je vous ordonne de capturer, à partir d'aujourd'hui, tous les chiens errants que vous rencontrerez au cours de vos tournées. Vous avez bien compris, n'est-ce pas ? Tous les chiens qui n'ont pas de maître devront être saisis et envoyés à la fourrière pour y être abattus trois jours après.

— Comment ! s'exclama alors notre brave Lambour qui n'en pouvait croire ses oreilles, il faut capturer tous les chiens n'ayant pas « deux mètres » ?

— Oui, répéta le maire, en frappant du poing sur son bureau, tous les chiens, sans aucune exception, qui n'ont pas « de maître ».

— C'est qu'il y en a beaucoup dans ce cas ! fit naïvement remarquer l'ineffable Lambour, et cela va faire crier.

— Tant pis ! déclara le maire, et il ajouta sentencieusement : « Dura lex, sed lex. »

Les citations latines ayant surtout pour effet d'épater les imbéciles, Lambour ne trouva rien à répliquer. Il se retira mais, comme il était consciencieux, il passa au préalable chez un maçon de ses amis auquel il emprunta un mètre, car il ne voulait pas s'exposer à commettre la moindre erreur sur les dimensions des chiens qu'il pourrait rencontrer. Puis il passa chez le charcutier du coin où il acheta deux belles saucisses en vue de servir d'appât au moment opportun. Et joyeusement, il se mit en campagne.

Il avait fait à peine une centaine de mètres lorsqu'il entendit un aboiement joyeux : c'était un chien à poils ras et fauve et aux oreilles pendantes qui, alléché par les saucisses, accourait vers lui.

— En voilà un, se dit Lambour, qui n'a certainement pas la longueur exigée.

Mais, comme il était consciencieux, il préféra s'en assurer. Il déploya son mètre et mesura le chien : il ne trouva que 50 centimètres et demi du bout de la queue au museau. Tout content il lui dit d'un ton gouailleur :

— Mon vieux, tu n'y coupes pas, toi !

Sur ces mots, il lui passa au cou le nœud coulant d'une corde et l'entraîna vers un enclos tenant lieu de fourrière.

Puis une chienne arriva suivie de toute une troupe d'adorateurs chiens de berger, petit roquet à poil ras, braque... Un rapide coup d'œil suffit à Lambour pour se convaincre qu'aucun de ces quadrupèdes n'avait la longueur voulue ; aussi, en homme aux décisions promptes, résolut-il de les capturer tous à la fois. En conséquence il fit flairer à la chienne amoureuse, cause de tant d'émoi, les saucisses dont il était porteur et il prit à pas lents le chemin de la fourrière. Toute la meute suivit.

Ce cortège bizarre et bruyant excita au plus haut point la curiosité publique et provoqua mille réflexions et plaisanteries :

— Sies pire que Jarjaio, Lambour ! Tu es pire que Jarjaille, allusion à un Tarasconnais de ce nom qui, vers le milieu du siècle dernier, s'était rendu célèbre en attirant chez lui tous les chiens errants du canton.

— Me gardaras un cadèu, que ? Tu me garderas un petit chien, n'est-ce pas ?

Lambour ne répondit pas à ces quolibets. Une seule fois seulement se départit-il de son calme : la femme du pharmacien Peloux lui ayant demandé, sur un ton goguenard, s'il allait monter une... niche publique, il répondit en un langage mi-français mi-provençal :

— Vous me garcez encaire !

Moins d'un quart d'heure plus tard tous les chiens étaient sous les verrous et Graveson était devenue aussi morte que Bruges.

Ce singulier état de choses ne pouvait pas durer bien longtemps. Des groupes se formèrent. Une délégation fut reçue par le maire. Celui-ci manda notre brave Lambour d'urgence. Moins d'une demi-heure plus tard, il arriva tout couvert de poussière et ruisselant de sueur.

— Eh bien, lui fit le maire avec sévérité, il paraît que tu as capturé tous les chiens du pays ?

— C'est vous, répondit Lambour, qui me l'avez ordonné : aucun des chiens que j'ai pris n'a plus de 85 centimètres de long, queue comprise ; vous pouvez du reste aller les mesurer.

Le maire, comprenant soudain, éclata de rire et l'on vit des larmes de gaieté, aussi grosses que des olives, couler sur ses joues empourprées. Ayant enfin repris possession de lui-même il hocha la tête en disant :

— Mai de que nous faras mai, moun Dieou !

Puis il lui expliqua sur un ton plein d'indulgence :

— Mon brave Lambour, vous avez confondu « Maître » qui veut dire propriétaire et « mètre » mesure de longueur. Cependant je ne vous en veux pas. Humanum errare est. Et, pour vous en donner la preuve, je vais vous proposer pour les palmes académiques que tant d'imbéciles reçoivent alors qu'ils ne les méritent pas. En attendant allez libérer tous les chiens.

Un quart d'heure après, Lambour, tout confus, ouvrait la porte de la fourrière et tous les chiens reprenaient, en aboyant de joie, la liberté qui leur était si chère.

René GARAGNON

PREMIERS PAS (suite)

Nous avons été écoutés avec intérêt. Nos préoccupations rejoignent celles de la municipalité et nous espérons une collaboration fructueuse pour le trimestre à venir, dans le domaine des « espaces verts ».

Notre programme d'automne s'annonce chargé. Nous voudrions qu'il ouvre l'époque des conférences, des visites de monuments et des soirées d'animation.

Nous voudrions que nos activités deviennent publiques et ouvertes à tous nos membres, qu'elles suscitent des équipes de travail dans les nombreux domaines où nous pouvons être utiles.

Pour cela nous comptons sur vous tous, adhérents, lecteurs et amis.

Et, nous vous donnons rendez vous à notre prochaine assemblée générale.

Le président
J. LANDRIOT

COMITÉ D'HONNEUR :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN
Parrains : Madame Marie MAURON
MM. André CHAMSON — Pierre EMMANUEL (Académiciens)
MM. J.P. CLÉBERT — M. PEZET — Ch. GALTIER (Écrivains)
MM. Louis FÉRAUD (Grand couturier) – Yvan CHRIST (Critique d'Art)

BUREAU :

Président : M. Jean LANDRIOT
Vice-présidents : M. Hervé DUGAS
M. Roger CORNILLON
Secrétaire générale : Mme Maïté DUBOCQUET
Trésorier : M. Jean-Pierre CALIZI
Archiviste : M. René GARAGNON
Secrétaire adjointe : Mme Jacqueline BERTHET

BULLETIN :

Rédacteur en Chef : M. René GARAGNON
Équipe de Rédaction : MM. BAILLY, VAILHEN
Secrétaire : Mme NERI

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. BOUZONVILLER, HAUER, MARCELLIN, THIBON J.

COMMISSIONS :

Secteur sauvegardé : M. Roger CORNILLON
Chantiers de restauration : M. Jean LANDRIOT
Relations extérieures : M. Hervé DUGAS

Appel à collaboration

Toutes les personnes susceptibles de collaborer à la revue en écrivant quelques articles sont priées de se mettre en rapport avec nous.

Cet appel s'adresse aussi à toutes les personnes qui pourraient nous fournir de la documentation pour nos archives (vieux livres sur Arles, numéros anciens du Musée d'Émile Fassin ou du Bulletin des A.D.V.A. de 1903 à 1913 même dépareillés).

Nous les remercions par avance.

Demande d'adhésion

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

PROFESSION

Bienfaiteur :

Membre actif : 10 F.

Fondateur : 50 F.

À découper et à retourner au siège :

18 rue Diderot — ARLES



Dépôt légal 4^e trimestre 1971 — Imp. l'Homme de Bronze - Arles
Directeur de la publication : M. Landriot